

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 4

Rubrik: Le billet du Messenger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la tribune des jeunes

Ce sont aussi les nôtres

(C.P.S.) Partout dans le monde occidental, on lance des appels pour les enfants. Il y a ceux de l'Inde et d'autres pays d'Orient dont on sait que beaucoup meurent de faim. Il y a ceux d'Afrique pour qui on lutte afin de sauver leurs yeux du trachome qui, peu à peu, les rend aveugles. Il y a ceux des grandes villes, tout à la fois mal logés, mal nourris, mal vêtus, à qui tout manque — et l'on a entendu à leur sujet les appels pathétiques de l'abbé Pierre, réveillant les consciences et de tant d'autres gens de cœur.

Mais d'autres enfants encore ont besoin de notre aide. Ceux-ci nous touchent de près, car ils sont nôtres : ce sont les enfants suisses de l'étranger.

Tous les Suisses qui émigrent, ne sont pas forcément mieux ailleurs qu'ils l'étaient dans leur patrie. Ils ne gagnent pas davantage et ne rencontrent pas moins de difficultés ; ils en ont plus peut-être parce qu'ils ne sont pas chez eux. La vie des familles modestes dans un autre pays que le leur n'est jamais facile. Elles ne sont pas aidées parce que les œuvres sociales de ces pays ne sont pas faites pour elle. Leurs enfants ne peuvent aller en colonie de vacances que s'il reste des places libres : chaque pays aide d'abord les siens.

Aussi, est-ce une justice de notre part, à l'égard des Suisses de l'étranger qui n'ont pas les

moyens de procurer à leurs enfants de tels séjours, que de faire passer de vraies vacances à ces petits en favorisant leur venue chez nous, c'est-à-dire, aussi chez eux.

Beaucoup habitent des appartements malsains dans de grandes villes, des régions industrielles où l'air est pollué, où le climat est mauvais. Ils sont anémiés, auraient besoin de quelques semaines de bon air à la campagne ou à la montagne.

Cela, nos familles peuvent le leur procurer : il s'agit d'accueillir chez elles un de ces enfants pour le temps des vacances et de lui procurer ainsi un séjour qui le fortifiera et sera en même temps pour lui un des plus beaux souvenirs de son temps d'écolier. Ceci par l'intermédiaire du Secours aux Enfants Suisses de l'Etranger.

le billet du messager

« Maladies » suisses

(C.P.S.) « Les Suisses, a pu dire quelqu'un qui les connaît bien, sont atteints de deux maladies graves : « La discourite » et « La doctorite ». Chez eux, il n'est pas un banquet sans discours, et ils sont tous « docteurs » en quelque chose. »

C'est une blague, bien entendu... mais comme elle est vraie. Nous entendions, l'autre jour, un homme politique important nous avouer avec un peu de lassitude, qu'il en était à son 150^e discours depuis les dernières vacances d'été.

Plaignons ce pauvre homme. Et engageons-le, la prochaine fois qu'il sera sollicité de parler, à

raconter à ses hôtes du moment la petite histoire qui suit :

« Un jour, dans la Rome antique, les habitants furent conviés par Néron à une grande fête au cours de laquelle des chrétiens devaient être offerts en sacrifice aux fauves. La fête se déroula avec un faste inaccoutumé et l'on amena soudain un jeune homme farouche qui fut attaché à un poteau cependant que l'on ouvrait la cage aux lions. Un énorme et affreux animal, aux crocs luisants, s'avança, renifla cette proie qui lui était offerte, grogna et, alors que tous les spectateurs suspendaient leur respiration dans l'arène... se retira à reculons et rentra dans sa cage. Stupeur ! Néron, furieux, se fait conduire vers le fauve et lui demande avec sa violence coutumière la raison de ce recul. — C'est bien simple, dit le lion, après avoir mangé, on m'aurait demandé de faire un discours. J'ai préféré m'en aller... ! »

*

**

Reste la « doctorite ». Vous sa-

vez quels en sont les terribles effets. Tout le monde, aujourd'hui, est docteur en quelque chose et veut qu'on le sache... ; ce n'est plus simplement le médecin devant lequel on se déshabille auquel on donne le titre de « docteur », mais encore le quelconque monsieur qui a réussi avec succès les épreuves de doctorat dans une faculté universitaire. Les journaux, d'ailleurs, sont de grands coupables. Jamais ils ne donnent une information relative à l'un de ces fameux « docteurs » — en droit, en philosophie, en tout ce que vous voudrez — sans indiquer le titre : « L'assemblée était présidée par le Dr X..., industriel. » « Le Dr Z... s'est rendu aux Etats-Unis », etc. Nous avons même pu lire, dernièrement, que le « colonel Dr Y... avait pris possession d'un commandement important ».

Pour louable que soit l'hommage ainsi rendu à l'étude et aux grades universitaires, il nous paraît légèrement exagéré. Et l'on aimerait bien voir cette maladie enfin soignée par un... docteur. Mais un vrai.